Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 18 Joumada II 1447
9 Décembre 2025

N° 166

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3245**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3246**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **3251**
Homologation de résolutions **3252**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3253**
Avis aux créanciers..... **3256**
Convocations
Sociétés anonymes **3258**
Autres sociétés **3259**
Actes Administratifs
Avis au public **3259**
Divers
Avis au public..... **3260**
Rectificatifs **3261**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination

SOCIETE TUNISIENNE D'AVICULTURE

SOTAVI

Société anonyme

Au capital de 5.460.000 Dinars

Siège social : Avenue de la Jeunesse Borj - Cédria Ben Arous

M.F : 12572 Y/P/M/000

R.C : B1103151997

N° d'affiliation à la CNSS : 66575-33

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration réuni le 28 Novembre 2025 et enregistré à la recette des finances de Hammam - Chatt le 01 décembre 2025 sous le n°25802005, quittance n°M046814 dont un exemplaires a été déposé au Registre National des Entreprises le 3 décembre 2025 sous le n°2025P68463859, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la désignation de madame Ben Salem Wiem en qualité d'Administrateur délégué chargé de la gestion administrative financière et technique de la Société Tunisienne d'Aviculture en remplacement de monsieur Boukattaya Anouar.

Le conseil a délégué à madame Ben Salem Wiem les pouvoirs prévus par le statut de la société.

2025R03479SANB2

SOCIETE SHELL TUNISIA UPSTREAM LIMITED

Succursale d'une société étrangère

Siège social : Rue du Lac Tana - 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : W373087

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 11 septembre 2025, enregistré à la recette des finances du lac Tunis en date du 6/10/2025, sous le n°578646 quittance n°M03450, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 20 novembre 2025 quittance n°2025P11972891, il a été décidé de transférer le siège social de la société de l'Hôtel du lac Movenpick Tunis, rue du Lac Huron - 1053 Les Berges du lac à la rue du Lac Tana, les Berges du lac 1053, Tunis.

2025R03483SANB2

SOCIETE SHELL TUNISIA LPG SA

Société anonyme

Au capital de 516.102.700 Dinars

Siège social : Rue du Lac Tana - 1053 L6 Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 977599Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 septembre 2025, enregistré à la recette des finances du Lac Tunis en date du 02/9/2025, sous le n°25707510, quittance n°M083800, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 20 novembre 2025 quittance n°2025P12086729, il a été décidé de transférer le siège social de la société de l'Hôtel du Lac Movenpick Tunis, rue du Lac Huron - 1053 Les Berges du lac à la rue du lac Tana, les Berges du Lac 1053, Tunis.

2025R03484SANB2

BIO TUNISIA INNOVATION «BIOTI»

Société anonyme

Au capital de 500 000 dinars

Identifiant unique : 1504196M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2025, enregistré à la recette des finances Montplaisir le 14 octobre 2025, sous le N°25805897, Quittance N°M090756, dont 1 exemplaire a été déposé le 25 novembre 2025 au Registre National des Entreprises. Il a été décidé ce qui suit :

- Modification du régime d'investissement de totalement exportateur à partiellement exportateur.

2025404157SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Liquidation d'une SARL

Sté MODERNE DE BATIMENT

Capital social : 12.000,000 Dinars

Rue 1er Juin 3ème étage Kalàa Kebira

MF : 1420980R

En vertu d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28/9/2024, enregistré à la recette des finances de Sousse le 29/9/2024 sous N°24504027 Quittance N°M004655.

Les associés ont pris la décision suivante :

- La liquidation anticipée de la Sté MODERNE DE BATIMENT.

- La nomination de Mr Ridha ZAGHOUANE, Expert comptable près les tribunaux comme liquidateur.

Pour tous les créanciers qui veulent inscrire leurs créances doivent remettre au liquidateur leurs titres sous plis recommandés avec accusé de réception dans les délais règlementaires à l'adresse suivante :

Mr Ridha ZAGHOUANE

14, Avenue de la République Trocadéro 4000 Sousse.

Tél : (52) 701 601

Le PV a été déposé au RNE le 24/11/2024.

2025S01614SRLB2

MECANO METAL

SARL au capital de 570 000 DT

Immeuble Melika Rue du Lac Windermere Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 984765 L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la décision collective extraordinaire daté du 02 mai 2025, enregistré à la

recette des finances Soliman le 21/5/2025, sous le numéro 25701279, Quittance n°M33188, il a été décidé ce qui suit :

Le changement de l'objet social de la société qui devient la fabrication de structures métalliques et de parties de structures et la modification en conséquence de l'article 2 des statuts.

Dépôt : un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 27/10/2025.

2025404145SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat signé le 27/11/2025 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 28/11/2025 Quittance n°M121133 Enregistrement n°25206160 ; Mr Moain Ben Mohamed Ben Hechmi Ben SAID C.I.N n°06487390 représenté par son père en vertu d'une procuration à Mr Mohamed Ben Hechmi Ben Said C.I.N n°01101024 a vendu à Mr Mohamed Ben Ahmed Ben Salah Sebti C.I.N n°04378115, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'exploitation d'un café nommé Café BEAUX ARTS sis à Grombalia 13 Avenue de la Paix MF 1725524L.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 02/12/2025.

2025R03463FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat S.S.P enregistré à la Recette des finances de Mégrine le 27/11/2025 (quittance n°MO96724 enregistrement n°25209240 Abed Ejlil Bjaoui CIN n°00125396 a vendu la totalité du fonds de commerce sis au 31 rue Farhat Hached Mégrine à Nabila Zoghlami CIN 07802298.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Landari au 13 rue Ennour Chouchette Radés dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT des annonces.

Le présent avis a été publié dans le journal Echourouk du 6/12/2025.

2025R03466FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 18/11/2025 enregistré à la recette des finances bir el kassaa le 21/11/2025 sous n°25201929 quittance n°M041547 Mr Oussema Benmoussa a vendu à Mr Mustapha Guesmi tout le fonds de commerce exploité comme café 1ère catégorie sis au 39 rue Barcelone Mourouj 4 immeuble kenza centre.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk du 5/12/2025.

2025R03469FCCC2

Vente et cession de parts sociales

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 12 novembre 2025 et enregistré à la recette des finances de Gtar le 12 novembre 2025, n° d'enregistrement 25100630, Monsieur Tarek ben Mohamed el Hédi ben Ataher Khdher en vertu de la procuration de madame Chhiba bent Mouhamed ben Miloudi Khalfallah titulaire de la CIN n°03131456 a vendu et transmis à Nejia bent Abdallah ben Sid, titulaire de la CIN n°05705272 la totalité des parts sociales de la société Sallat Al-Khobz, identifiant unique 1810444R dont l'activité est les boulangeries et les pâtisseries associées à la fabrication de confiserie, ainsi que le fonds de commerce reconnu comme une participation au capital social avec tous ses éléments, sis à la rue Chouhada route de Gabès Algtar Gafsa.

Les oppositions seront admises auprès de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT à l'adresse du siège social de la société, sis à la rue Chouhada route de Gabès Algtar Gafsa.

La publication de ce contrat est faite au journal "Echourouk" du 16/11/2025 IP 225/11089.

Cette vente et cession des parts sociales a été publiée au registre national des entreprises définitif de dépôt daté du 27/11/2025.

2025R03470FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Avec un acte de donation rédigé par le notaire Boutheina Hasnaoui et Bechir Maghrawi enregistré à la recette des finances de Béja le 24/11/2025 reçu n°M087520. Lotfi Jabri, domicilié au 05 Rue de Rmada Beja a cédé à Sonia Brahmi domiciliée au 17 rue kastalli Béja le fonds de commerce situé à l'avenue 18 Janvier Béja exploité dans le commerce «vente de Tabac et produit alimentaire» les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Sonia Brahmi à son adresse indiquée. Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 27/11/2025.

2025R03476FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 25/8/2025, enregistré à la recette des finances Midoun le 30/9/2025, quittance n°M0100767, enregistrement

n°25204769, Ali Moussa, domicilié à l'avenue de l'environnement, Midoun, Djerba, a vendu à la société boulangeries Djerba, SARL en cours de constitution, ayant son siège social à l'avenue de la liberté Midoun Djerba, le fonds de commerce de café, pizzeria, restaurant, boulangerie et pâtisserie connu sous le nom de "Le capitole".

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 27/11/2025 au journal quotidien Chourouk.

2025R03477FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente de fonds de commerce rédigé par Cherif Hanen Avocate dont les signatures sont légalisées à Morneg le 27/11/2025 et à Boumhel le 28/11/2025, enregistré à Boumhel le 02/12/2025 quittance n°M071936, Omzin Awinet, Rim, Nabil, Sahbi, Basma, Henda, fils Ahmed Jlassi, domiciliés 11 rue Kahira cité Méhrajene Boumhel ben Arous ont vendu à Hamdi Yaakoubi domicilié 13 rue Ryadh Radés Melyane ben Arous le fonds de commerce destiné à la vente de produits alimentaires et laitiers sis au n°14 au marché municipal Boumhel.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'acheteur dans le local objet de vente sis au n°14 au marché municipale Boumhel vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publie aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 9/12/2025.

2025R03486FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce établi par Maître Majed Bennani, avocat à Kasserine, en date du 26/11/2025 et enregistré à la recette des finances le 02/12/2025 sous le numéro M103758, Mr Mahdi Bannani titulaire de la CIN n°12648043 vend à la société Platinium Nigos North Africa son représentant légal Mr Banneni Ayman titulaire de la CIN n°08573477 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et immatériels situé au n°12 Av Mohamed 5 cité Ennour Kasserine.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT. La vente a été publiée dans le journal Al-Chourouk le 5 décembre 2025.

2025S01626FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce établi par Maître Majed Bennani, avocat à Kasserine, en date du 26/11/2025 et enregistré à la recette des finances le 01/12/2025 sous le numéro 2509614 et un numéro de quittance M103307, Mr Khouaimen Banneni titulaire de la CIN n°08573486 vend à la société Platinium Nigos North Africa avec son représentant légal Mr Banneni Ayman titulaire de la CIN n°08573477 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et immatériels du local et situé au 14 janvier Kasserine.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT. La vente a été publiée dans le journal Al-Chourouk le 5 décembre 2025.

2025S01627FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat du 12/11/2025 enregistré à Monastir le 13/11/2025 n°25208554 quitt n°M085688 Sami Khechnaoui CIN n°08579843 a vendu à Mohamed Mounir Ferchiou CIN 14046166 le fonds de commerce exploité dans le commerce alimentaire sis au C1 Monastir RNE 14 83014 X. Les oppositions se font au Bureau avocat Mohamed Lasaad Bakir Rue Said Merchaoui Monastir dans 20 jours de cette publication.

Cette cession a été publiée au journal Echourouk du 6/12/2025.

2025S01628FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 7/11/2025 enregistré le 20/11/2025 à la recette des finances Avenue Mohamed Maarouf Sousse quittance n°M097425 enregistrement n°25202503 Mr Hedi Ismail c.i.n 02961225 a vendu à la Société Ennasser Identifiant unique 0009334K la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité sis rue de la mairie Bab Jdid Sousse.

Les oppositions auront lieu entre les mains du gérant de l'acheteuse Mr Jamel Rouatbi c.i.n 02865415 à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

2025S01631FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 29/10/2025 N° de quittance 96876MO, en vertu d'une procuration en vertu d'un acte authentique du 22/9/2016 Raouf Abid demeurant à la Route de l'Afrane km 1 Sfax au profit de sa fille Hela Abid demeurant à la Route de L'Afrane km1 Sfax a vendu à Amir Baccar demeurant à route L'Ain km 1.5 Sfax la totalité du fonds de commerce sis à la route Lafrane km 1 Sfax exploité comme Cafétéria MOSKOVICH.

Il a été élu domicile chez Amir Baccar demeurant à la route l'Ain km 1.5 Sfax où seront reçues les oppositions entre ses mains dans un délai de 20 jours et où a été déposé un exemplaire du contrat de vente.

Le présent extrait a été publié au quotidien Alchourouk du 3/12/2025.

2025X01626FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/10/2025 enregistré à la Recette des Finances de Sfax rue Habib Bourguiba Sfax le 10/11/2025 sous le N°25205263, N° de quittance M103550, Monsieur Mohamed fils Ammar Bousetta demeurant à rue Erribat N°7 Sakiet Eddaier Sfax et Monsieur Mohamed Anouar Zribi demeurant à la route d'el AIN km 1 cité Bouzid Sfax, ont vendu et cédé à Monsieur Hamdi fils Ahmed Elkallel demeurant à route taniour klm 5.5 Sfax et à Monsieur Ayman Fils Samir Ben Ameur demeurant à Rue Bourguiba coté gauche klm 5 N° 41 Elain Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce et vente des Bijoux en Argent à rue Chikh Sallami N°53 à la Medina Sfax.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devrons être adressées au nom et à l'adresse des deux vendeurs sus indiqués.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 3/12/2025.

2025X01630FCCC2

Extrait de vente d'un fonds de commerce

Selon contrat daté du 12 novembre 2025 enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Chebbi Sfax le 27-11-2025 quittance n°M108391 N° 25205633 les frères Taoufik, Aref et Faiza fils d'Ahmed Rekik ont vendu leurs parts indivises soient 5 sur 7 à leur frère Chokri Rekik du fonds de commerce de deux locaux connexés le 1er ouvrant sur l'avenue Hédi Chaker N°6 et le second s'ouvre à l'ouest sur l'avenue Ali Balhawen Bab El Bahr Sfax.

Un extrait de cette vente a été publié au journal Echourouk du 4 décembre 2025 page 6 Toute opposition est à présenter à l'étude de l'avocat Maître Mohamed Adel Mseddi sise à la rue Abou El Kacem Chebbi immeuble Elyssa Centre Bab El Bahr 3000 Sfax dans les 20 jours de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de République Tunisienne.

2025X01631FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Aux termes de deux actes notariés rédigés, le premier en date du 18/10/2025 et enregistré à la recette des finances Tajerouin en date du 05/11/2025 quittance n°M033058, le deuxième en date du 06/11/2025 enregistré en date du 11/11/2025 quittance n°M033567 suivant le premier acte Mme Charraba Mhadhebi épouse Lamloumi, titulaire de C.I.N n°03681378, demeurant à rue Habib Bourguiba Kalaat Snen el Kef, Mme Rachida Lamloumi titulaire de C.I.N n°08017054 demeurant à cité Elhedi Saiidi Ezzahra Ben Arous et Mm Awatef Lamloumi titulaire C.I.N n°08030046 demeurant à rue Ellhouria Tunis et Mme Ahlem Lamloumi titulaire de C.I.N n°08063002 demeurant à rue Aberrahmen el Bahri Ben Arous, d'autre part et en vertu au deuxième acte Radhwen Lamloumi titulaire de C.I.N n°08042232 demeurant à Rue Hbib Bourguiba Kalaat Snen el Kef les personnes mentionnées ci-dessus ont donné à Essahbi ben Mohamed Lamloumi titulaire de C.I.N n° 08083927 demeurant rue Hbib Bourguiba Kalaat Snen el Kef, tout le fonds de commerce qui consiste en une boulangerie nommée «forn lamloumi» avec ses éléments corporels et incorporels immatriculée au RC sous le n°A1136761996, MF n°132721/K et exploité au local sis à rue hbib bourguiba n°9 kalaat snen el Kef.

Les oppositions seront reçues dans le local où le fonds de commerce est exploité dans le délai de 20 jours à partir de la publication de ce avis au JORT.

Cette annonce a été publiée en date du 28/11/2025 aux journaux (le Quotidien) et (Achourouk) IP22511608.

2025404133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi en date du 25/11/2025 quittance n°M082807 enregistrement n°25205586, Mr Sabeur Ben ABBOU titulaire de la C.I.N n°04592413, a vendu la totalité du fonds de commerce (avec ses éléments corporels et incorporels) lui appartenant par voie d'achat, exploité dans le local sis au Magasin n°43 du 1er Etage (Mezzanines) du Complexe Commercial sis à l'Avenue de PARIS n°38-40 Tunis consistant en un local Commercial pour Vente et Réparation de Téléphone Portable et Accessoires à Monsieur Ahmed MSEDDI titulaire de la C.I.N n°11098385 qui accepte.

Les oppositions doivent se faire sous la forme requise par la loi dans un délai de vingt jours, entre les mains de Maître Issam Amri Avocat à la cour de cassation sis à l'Avenue Med V n°56 Rue de Syrie 1er étage bureau n°A1-1, Lafayette 1002- Tunis, à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au Journal quotidien en langue arabe الشروق n°3152 paru en date du 4/12/2025 et au Journal quotidien en langue française Le Quotidien n°3152 paru en date du 4/12/2025.

2025404128FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing enregistré à la recette des finances Beb Swika le 26/11/2025 Reçu n°M025123 enregistrement n°25204268 Messieurs Tawfik et Khira et Latifa et Besma et Meryem et Mohamed Sabri Abessi et Madame Akri Araki résidents 7 rue des jardins Bardo Tunis ont vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour la

vente des vêtements et tissus sis à la Rue souk grana n°155 Tunis à Monsieur Omar Raach résident à la Rue Sidi Mouaweya n°10 Tunis.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par l'acheteur à son domicile sis 11 avenue Beb Jedid Tunis dans, un délai de 20 jour après la publication de cette vente dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 4/12/2025.

2025404129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté du 15/11/2025 enregistré à la recette des finances de la Marsa Tunis le 24/11/2025 Quittance N°146754 Enregistrement N°25207957, la Société Laboratoire et Photos Zomit a vendu à Mlle Sihem Bassalah la Totalité du Fonds de Commerce à usage de tout commerce exploité actuellement en laboratoire de photographie et situé au magasin C10 Résidence l'esplanade Avenue Habib Bourguiba la Marsa.

Les éventuelles oppositions devront être faites entre les mains de Maître Mohamed Houichi Avocat près la cour de cassation à son étude sise à la Route de la Marsa Km9 immeuble NIMR 2045 Ain Zaghouan Tunis et ce dans un délai de vingt jours à dater de la parution de cet avis au JORT sous peine de déchéance et d'irrecevabilité.

Le présent avis a été publié au journal «La Presse» du 3 décembre 2025.

2025404131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Amri Haithem

Avocat près la cour de cassation

32, Avenue de la République - 2ème étage - Béja 9000

Tél. : 78441 933

Fax : 78452289

Mobile : 97218344

Identifiant fiscal : J/1252283

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Amri Haithem, avocat près la Cour de Cassation, établi en son cabinet sis au n°32, Avenue de la République, 2ème étage, à Béja 9000, dûment légalisé à la Municipalité de Béja en date du 10 octobre 2025 et enregistré à la Recette des Finances de Béja le 14 octobre 2025 sous le n° de reçu M078545, enregistrement n°25207, Madame Rania Ben Othman Ben Abbas Alouadi, de nationalité tunisienne, née le 23 juin 1991 à Béja, exerçant la profession d'éducatrice dans une école privée, demeurant au 125, Cité Enozha, Béja, titulaire de la carte d'identité nationale n°09479036 délivrée à Tunis le 3 décembre 2018, a vendu à Madame Mariem Ben Taher Ben Rabah Bouali, de nationalité tunisienne, née le 9 mai 1993 à Béja, dont la profession indiquée sur sa carte d'identité est «élève», demeurant au 125, Cité El Manar, Béja, titulaire de la carte d'identité nationale n°09490393 délivrée à Tunis le 11 juin 2011, l'intégralité du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'Avenue Omar Mokhtar - Rue Mimosa - Quartier Ksar Bardo, Béja Nord, Gouvernorat de Béja; consistant en une garderie d'enfants connue sous la dénomination «Garderie Al Meniyar», comprenant une maison aménagée en garderie composée de 4 pièces, 2 salles d'eau et une cuisine.

Les oppositions doivent être adressées à l'acquéreuse, Madame Mariem Bouali, à son adresse située au 125, Cité El Manar, Béja, et ce dans un délai maximal de vingt (20) jours à compter de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne, conformément à l'article 193 du Code de commerce tunisien.

Une copie de cette annonce a été publiée dans le journal «Echourouk» en date du vendredi vingt et un novembre deux mille vingt cinq (21 novembre 2025), dans son numéro 12477, 11292/225 IPK et dans le journal «Le Quotidien» en date du vendredi vingt et un novembre deux mille vingt-cinq (21 novembre 2025), dans son numéro 7570, IF 11292 / 225.

2025404136FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré le 02/12/2025 à la recette des finances de Bizerte sous le n°25208563 quittance n°M103509 Mr Ahmed Ben Imed Sammour CIN n°11417855 a vendu un fonds de commerce exploité pour tous commerce (sauf salle de jeux) avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à : Corniche, à côté du café «Dauphins» Corniche à Mr Mansour Ben Abdel Aziz Bou Ali CIN n°04760343. Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du vendeur Mr Ahmed Ben Imed Sammour à Corniche Bizerte dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 6/12/2025.

2025404139FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bir El Kassaa en date du 01/12/2025 enregistrement n°25201984 Quittance n°M042131 publié au quotidien «Echourouk» le 4/12/2025 Mr Sadem Jaafria a vendu le fonds de commerce «Alimentation Générale à Mr Hichem Rabaani sise à rue Prague n°5 El Mourouj4 Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels d'un montant Global de 20.000.000D Consigné chez Maître Adel Lahmadi 3 rue Hedi Nouira Appt 14 Jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Matricule Fiscal : 0764430Q/P/000

2025404140FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4/11/2025 enregistré à la recette des finances de Sidi Hsine Tunis2, le 27/11/2025, sous quittance n°M126077 enregistrement n°25204994, il appert que Mr Helmi Othmeni, titulaire de C.I.N n°04805847 en date du 28/11/2016, demeurant au 24 Rue 4233 Zahrouni Tunis, a vendu la totalité du fonds de commerce spécialisé dans la vente de

touts produits sanitaires, Portes et fenêtres exploité dans le local commercial sis au n°14 Rue 605 Zahrouni Tunis à Mr Mohamed Ali Ben Belgassem Ben Ali Aouni titulaire de C.I.N n°13001852 et demeurant au n°03 Rue 4244 Zahrouni Tunis.

Toute opposition devra être signifiée à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à compter de la parution de la présente au J.O.R.T sous peine de nullité.

La dite cession a été publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 02/12/2025.

2025404147FCCC2

Don d'un actif commercial

Monsieur Tarek Bouali a fait donation à ses nièces, Asil et Malak Bouali ; au nom de leur père Adel Bouali ; de la moitié de l'établissement commercial dénommé "LA FIASTA" avec l'ensemble de ses actifs corporels et incorporels, immatriculé au registre de commerce sous le numéro A 1353082012 ; situé à la Rue EL-Qaid Bouchadada Hay El Manar ;en vertu de l'acte notarié de donation «en présence de la notaire de Kasserine ; Maître Bouthaina Saihi et de son assistant; le 27/12/2021 ; et enregistré auprès du service des impôts de Kasserine le 23/12/2021, sous le numéro de reçu M088946. Les objections concernant cet établissement commercial seront acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent acte au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 5/12/2025.

2025404148FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Jammel le 20/11/2025 quittance n°M092149 enregistrement N°25202521. Mr. Maher Ben Aissa, titulaire de la CIN N°06929978, son identifiant unique au Registre national des entreprises sous le numéro 1752801 R. dont le siège social est situé dans le quartier Al-Salama de Jammel, a vendu la totalité du fonds de commerce sis au 5020, rue Al-Hurriya, à Jemmal dans le gouvernorat de Monastir, destiné pour café de première catégorie à M. Raed Ben Chouikha. Titulaire de la CIN N°06987915, numéro d'identification fiscale 1952957 A. Adresse : Rue Mongi Slim, Bir Tayeb, Jamal,

Les oppositions doivent être présentées à l'acheteur, M. Raed Ben Chouikha, à l'adresse susmentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 4 décembre 2025.

2025404152FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

En vertu d'un écrit sous seing privé en date du 30/4/2024, enregistré à la Recette des Finances de La Marsa le 16 août 2024 sous le numéro de quittance M107137, enregistrement n°243050348, Mme Néjiba Maamer, épouse Ali Ben Slama, titulaire de la C.I.N n°01885294, a donné en location à Mme Oumaima Bent Mesbeh Karoui, titulaire de la C.I.N. n°11411552, le fonds de commerce lui appartenant avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local situé à la rue Mohamed Ali, La Marsa Ouest - Tunis, pour l'exercice de l'activité : "vente d'aliments pour animaux", et ce, à titre de gérance libre pour une durée d'une année renouvelable, débutant le 01/5/2024 et prenant fin le 30/4/2025.

Conformément aux dispositions de l'article 231, le résumé du présent contrat sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne ainsi que dans les quotidiens "ESSAHAFA" et "La Presse" en date du 8/12/2025.

2025R03465FCCC3

Location en gérance libre

Suivant ASSP enregistré à la recette des finances la Goulette le 19/11/2025 quittance n°127853 n° d'enregistrement 25310297, Mr Zied Ben Younes IU 1370177R a loué en gérance libre son fonds de commerce faisant partie de la villa sise au 15 impasse Aboubaker Seddik - avenue Khaled Ibn Elwalid situé à gauche de l'entrée de la villa ouvrante sur la rue de Almouthabara Cité Elwahat - L'Aouina avec tous ses éléments corporels et incorporels à la Société SYFTOM SARL IU1577561P, représentée par son gérant M. Monji Ben Dhaou siège social rue Ibn Eljazzar - Bhar Lazrak - La Marsa pour l'exploiter dans la vente des volailles et produits s'y rattachant seulement et ce pour une durée de 1 an allant du 01/12/2025 au 31/11/2026 renouvelable.

Durant toute la période de la gérance la société locatrice sera tenue pour responsable solidairement de toutes les impositions, dettes et autres se rattachant à l'exploitation du dit fonds de commerce, en conséquence les commerçants, fournisseurs, administrations, établissements ou autres sont appelés à traiter avec eux à ce titre.

Le présent avis a été également publié au journal Echourouk du vendredi 28/11/2025.

2025R03471FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon contrat enregistré à la recette des finances Béja le 19/11/2025, quittance n°M086732 enregistrement n°25309052, Mr. Walid ben Sliman ben Othman Bjaoui a loué à Mr. Aymen ben Hédi Mzoughi Tunis la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels utilisé pour tous types de commerce utilisé actuellement pour la vente des gâteaux sis au n°312, Béja Al-Mustakbal, pour une période renouvelable d'un an du 01/9/2025 au 31/8/2020.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 2 décembre 2025.

2025R03480FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon contrat enregistré à la recette des finances avenue de la Gare le 13/11/2025 quittance n°M075621 enregistrement 25305976. M. Walid Ben Ali Berrached, demeurant au 4 rue Zayatine, Khaznadar, Tunis, a loué à la société BON TEMPS, situé au n°01 RDC Carthage Center, bloc A 1000 Bab Bhar, Tunis en gérance libre la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné pour toutes les activités commerciales sis au 13 RDC bloc A. de la résidence Carthage Center sur le bâtiment située à l'angle des rues Carthage et Darghouth, pendant une période de cinq ans, du 01/11/2025 au 31/10/2031.

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 29 novembre 2025.

2025R03481FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon contrat enregistré à la recette des finances Cité Azzouhour le 23/10/2025, quittance n°M070059 enregistrement n°25301908, Mme Dorsaf Bent El Hédi Bouazizi, demeurant au 04 Rue 4252, Zahrouni, Tunis, avec une procuration à sa sœur, Mme Samira Bent El Hédi Bouazizi a loué à Mr Ahmed Ben Ibrahim Ben Belgacem Brahmi, demeurant au n°15, rue 4525, El Harayriya, El Zahour, Tunis la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sous forme de gérance libre destiné pour la vente de marchandises diverses sis au 36 Rue Sabra et Chetila, Zouhour3, Tunis, pour une durée d'un an à partir de début du mois de septembre 2025 jusqu'à la fin du mois d'août 2026, renouvelable.

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 26 Novembre 2025.

2025R03482FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Il est porté à la connaissance du public qu'en vertu d'un contrat de location de fonds de commerce conclu le 26/10/2025, la Société Naoufel Energy, titulaire de matricule fiscal n°1950856M, a procédé à la location du fonds de commerce appartenant à la Société Héritiers de Rachida Sghiri, titulaire du matricule fiscal 1658096K.

La location porte sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce, relatif à l'activité de vente et distribution de tous les produits pétroliers, et ce conformément à la législation en vigueur, pour une période allant du 01/10/2025 au 30/9/2028.

Le contrat a été enregistré à la Recette des Finances de Hammam Chatt le 3/11/2025, sous la quittance n°M043585 et l'enregistrement n°25301792.

La location concerne le fonds de commerce sis à l'adresse suivante : Station Total - Hammam Chatt, 2084.

2025S01622FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite au contrat de location gérance libre légalisé à la direction rapide du palmarium le 10/10/2025 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 10/10/2025 sous le n°23504394 quittance N°64587.

Les propriétaires de tout le fonds de commerce destiné à tout commerce sis au 29 rue Ghana, monsieur Kamel Hadded cin N°0033006 et monsieur Adel Hadded cin n°07012854 ont loué le dit fonds de commerce à madame Jamila Abdennour cin N°06558041 et ce pour une année renouvelable commençant le 01/10/2025 et finissant le 30/9/2026.

2025404125FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 27/10/2025, enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 28/10/2025, sous le N° de quittance 137484 et N° d'enregistrement 25307304, la société AOB - HH INTERNATIONALE a loué à la société PLAZZA HAMMAMET, tout le Fonds de Commerce, de restaurant et d'hôtel situés au 22 Rue du Maroc la Marsa Tunis, pour une durée de (10) ans, renouvelables, à compter du 01 novembre 2025 jusqu'au 31 octobre 2035.

La présente annonce a été publiée au Journaux Echourouk et le Quotidien en date du 4/12/2025.

2025404151FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom : Association régionale de microfinance du gouvernorat de Tataouine.

Siège : Rue Essallam - Tataouine 3200.

Objet : Accorder des microfinancements.

Objectifs :

- Accorder des microfinancements.

- Réaliser les Opérations financières autorisées aux institutions de micro-finance en tant qu'intermédiaires de micro-assurance et autres.

- Fournir des services non financiers liés à l'encadrement des initiatives des clients, leur formation et leur accompagnement.

Conseil d'administration :

Salem Boukhchim : Président

Mohsen Zahafi : Vice-président

Zahra Bouchiba : Membre du comité des relations

Faical Nemri : Trésorier

Omar Malyan : Président du comité d'audit

Kamel Lahmar : Secrétaire général

Mohamed Boufalgha : Membre

Mosbah Zarraka : Membre.

2025R03485APSF1

Procès-verbal d'assemblée générale constitutive du syndicat

Des propriétaires de la résidence HELYA 7 à Sahloul Sousse

- Les candidats ont élu à l'unanimité Monsieur Hakim Sandid président du syndic des propriétaires de la résidence HELYA 7 pour un an à compter de la date de levée de cette assemblée le 14/06/2025.

- Après exposition de la liste des candidats du comité, il a été choisi des candidats adjoints, du président du syndicat. Ce comité est composé des 3 propriétaires qui sont :

Monsieur Mohamed Yassine Mestiri : Trésorier

Monsieur Farouk Chakbouri : Secrétaire Général

Monsieur Mohamed Ali ben Slama : Secrétaire Général Adjoint

Enregistré à la recette des finances Av. Victor Hugo Sousse.

Numéro de quittance M049787 et numéro d'enregistrement 25803758 Sousse le 8/8/2025.

2025S01624APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association régionale de Micro finance du gouvernorat de Gafsa

Siège : Rue Elkhansa, Cité Chrif Doualy Gasfa.

Objet :

- Accorder des Micro-financements.

- Réaliser des opérations financières autorisées aux institutions de Micro-finance, en tant qu'intermédiaire de Micro-assurances et autres ....

- Fournir des services non financiers liés à l'encadrement des initiatives des clients, leur formation et leur accompagnement.

Les membres de l'association :

- Saleh Eddine Kaabéchi : Président

- Mohamed Taïeb El zahi : Secrétaire Général.

- Saleh Eddine Shimi : Trésorier.

2025X01624APSF1

Constitution de groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Libellée : Association «Haouel Al Ouedi»

Zone d'intervention : Marjaa à kalaat el andalous - Ariana

But : Rationalisation de la consommation et l'économie de l'eau potable dans la zone de marjaa

Durée : Indéterminée

Siège social : L'union local de l'agriculture et de la pêche à kalaat el andalous

Date du reçu de la déclaration : 28 novembre 2025

Numéro du reçu : 2942.

2025404158APSF1

Constitution de groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Libellée : Association «AL Rabiaa»

Zone d'intervention : Machraa Rabiaa à Kalaat el Andalous - Ariana

But : Rationalisation de la consommation et l'économie de l'eau potable dans la zone de machraa rabiaa

Durée : indéterminée

Siège social : l'union local de l'agriculture et de la pêche à kalaat el andalous

Date du reçu de la déclaration : 28 octobre 2025

Numéro du reçu : 2939.

2025404159APSF1

Homologation de résolutions

Publication des élections du nouveau bureau élu et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire relative à la dénomination du nom Tennis Club Ezzahra

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 31 mai 2025, enregistré au bureau des finances d'Ez-zahra sous le numéro 25201506 ainsi le numéro de quittance M034720 en date du 5 juin 2025, le nouveau bureau élu de l'association zahra méditerranéenne des activités sportives est le suivant :

Président : Soufiane Jabri

Vice Président : Sakher Nagati

Secrétaire Générale : Mehdi Belbassen

Trésorier : Mourad Aouicha

Membre : Mohamed Boubakeri.

Conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2025, enregistré auprès de la recette des finances d'Ezzahra sous le numéro 25702715 ainsi le numéro de quittance M058117 en date du 20 octobre 2025, un amendement fondamental a été adopté dans son premier chapitre en changeant le nom de l'Association zahra méditerranéenne des activités sportives au nouveau nom «Tennis Club Ez-zahra».

Dénomination : Tennis Club Ezzahra

Objectif : Formation et encadrement des jeunes dans le domaine du Tennis.

Adresse : 37 Avenue de la République Ezzahra (2034).

2025R03487APSF2

Association Sportive Horizon pour le Taekwondo et les activités affiliées

D'après le procès-verbal d'une assemblée en date du 18/11/2024, enregistré à la Direction des Finances, rue de la République, Sidi Bouzid, en date du 11/11/2025, sous le numéro 2571313.

Il a été décidé :

Changement du nom de l'association de : Association Sportive Horizon pour le Taekwondo et les activités affiliées à l'Association Sportive Multidisciplinaire Horizon.

Son siège social est : Avenue 20 Mars 1934, Sidi Bouzid 9100.

2025X01625APSF2

Syndic Résidence Le Prince

Rue El Hadi Lasoued Menzeh 9 Tunis

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2025, enregistré à la recette des finances sous le n°25803547, quittance n°M077237.

Il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Madame Yosra Ben Ahmad, titulaire de la CIN n°08893412, délivrée le 16 Avril 2019 syndic professionnel sous identifiant 1845315W entant que présidente de ce syndic.

2025404155APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : Mohamed Slimane, demeurant au 9 Rue 173 City Jawhara Sousse, CIN n°05504785.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts du titre foncier n°124204 Sousse d'une superficie de 400 m², sis à Rue Abou Hamed El Ghazali.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 200 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 12/01/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S01621VEPA1

Date de l'adjudication après saisie immobilière d'un terrain immatriculé

En vertu de la saisie immobilière effectuée par l'avocat poursuivant : Maître Ben Rhouma Hatem, Avocat à la cassation, adresse : rue Taher Sfar immeuble ben Dhiab étage n°4 bureau n°16 Sousse 4000, il est porté à la connaissance du public que de l'adjudication, demandée par la saisissante Radia Wardani, ayant élu domicile au bureau de l'avocat poursuivant, contre le saisi : Mashoud Saidi domicile élu cabinet maître Maha Mtibah, n°14 avenue la République Sousse, L'immeuble saisi consiste dans la totalité du terrain agricole dans la zone irriguée objet du titre foncier n°159711 Sousse, nommé «Mashoud» situé à Chatt Erroumane Akouda Sousse superficie 205 m², formé par la parcelle dans lequel se trouve une maison non achevée comportant trois pièces, une cuisine, salle d'eau et salle de réception sans fenêtre ni porte, le prix initial : 80.650 d 000, l'adjudication aura lieu au tribunal de première instance de Sousse2 le 5/01/2026 à 9 heures, l'immeuble peut être visité à tout moment.

2025S01629VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Monia Harrathi

Avocate à la cour de cassation

Rue Iben Sina Immeuble Iben Arafa - Monastir

Tél. : 50 685 894

- Créancier poursuivant : Etablissement Doudech, en la personne de son représentant légal, son siège social est situé devant le magasin Champion «souk lahad» Sousse

- Débiteur saisi : Youssef ben Mohammed Bousamma, commerçant, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Teboulba Monastir titulaire de la carte d'identité nationale N°04023643.

- Avocat poursuivant : Maître Harrathi Monia, avocate à la cour de cassation, demeurant à la rue Ibn Sina immeuble Ibn Arafa Monastir, CIN numéro 06816566. M.F 1108523Y.

- Immeuble saisi : il est composé des parts des biens immobiliers enregistrés dans les titres fonciers suivants situés à Teboulba : 1/ titre foncier «El ferdaws» numéro 70615 Teboulba Monastir (1772.969 parts)

2/ Le titre foncier numéro 19893 «Saniet al aman» (14 parts)

3/ Le titre foncier «El hara» numéro 66416 (123.23 parts)

4/ Le titre foncier «Bir amech» numéro 84528 (515.083 parts).

- La mise à prix de l'immeuble saisi : est fixée à cent vingt mille et huit cent vingt cinq dinars (120.825.000d) sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

- Date et lieu de la vente : la vente aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi sept Janvier deux mille et vingt six (7/01/2026) à partir de 9 heures du matin

- Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble objet de la vente est possible tous les jours du travail au bureau de l'avocate et au greffe du tribunal.

Ne peuvent participer à l'enchère que les personnes ayant consignés aux moins le 1/3 du prix.

2025S01630VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N° B187881996, RNE 0000110F.

Partie saisie : Hamrouni Lotfi, titulaire de la CIN n°08154721, Propriétaire d'une pizzeria, demeurant à la route de l'Aéroport km4 chez restaurant LOTFI Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain rectangulaire, clôturé de tous les côtés, sur lequel est construit au niveau des limites Est et ouest un bâtiment de 2 étages, situé sur la route de l'aéroport (AGAREB), km 8,5, cité Al-Wafa, à coté de la mosquée «Essalem »Sfax, à droite en direction du centre ville, et à environ 2km de la route principale dans une région résidentielle.

Sa superficie : 225 m² et mesurant du sud vers le nord des 2 cotés Est et ouest 22.50m et de l'Est vers l'ouest des 2 cotés sud et nord 10 m.

Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée entièrement construit et équipé et d'un étage supérieur en cours d'achèvement, bâti au niveau des frontières Est et ouest séparant les voisins, sans laisser de distance de retrait.

Le rez-de-chaussée : Sa superficie couverte est de 115 m², il comprend un salon, un hall menant à une pièce donnant sur le coté sud, deux chambres ouvrant sur l'ouest, une salle de bain et une cuisine donnant sur le sud munie d'une 2ème porte ouvrant sur une terrasse.

Son plafond est en hourdis et en béton armé, ses murs extérieurs sont construits avec briques de 12, ses cloisons intérieures sont construites avec briques ordinaires, et il est entièrement enduit et peint de l'intérieur et de l'extérieur. Tout son sol est carrelé, à l'exception du sol de la cuisine et de la salle de bain qui sont recouverts de carreaux de céramique.

Les murs de la cuisine et de la salle de douche sont recouverts de porcelaine peinte. La cuisine est équipée de tables en marbre avec des armoires en bois de qualité normale. Les équipements sanitaires, sont également de qualité normale. Les portes et les fenêtres sont en bois ordinaire et les fenêtres ne sont pas équipées de fer de protection.

Le rez-de-chaussée est équipé d'électricité et d'eau potable.

L'étage supérieur : il est en cours de construction sa superficie est de 115 m², il est accessible à travers des escaliers ouverts construits sur le coin sud Est de la propriété.

Son toit est en ourdis et en béton armé, ses murs extérieurs sont en briques, 12 Certaines cloisons intérieures sont construites de briques, tandis que d'autres ne le sont pas encore. Les murs de la cuisine sont en plâtre et elle est non encore entièrement construite et équipée.

La totalité du terrain est limité du sud par une rue goudronnée d'où il est accessible, de l'Est par Cherni Chokri, du nord par une impasse d'où l'entrée aussi et de l'ouest par El Makki.

La mise à prix : 120.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 14/01/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X01633VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N° B187881996, RNE 0000110F.

Parties saisies : 1) Maatougui Abdallah, titulaire de la CIN n°01220111, ouvrier, 2) Sameh bent Mohamed Ben Ali Fadhloun, titulaire de la CIN n°05326972. Propriétaire d'une entreprise de gardiennage et de nettoyage; domiciliés à la route de Menzel Chaker km2 impasse Mhiri ou à l'adresse où se trouve le bien saisi à la route de l'Aéroport km5 impasse Chabchoub Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain de forme rectangulaire sis à la route de l'Aéroport Km 5, impasse Chabbchoub, Sfax, entièrement clôturé par des murs, dont l'accès se fait par un portail à deux vantaux en fer et plexiglas, accompagné d'une petite porte du même type. En façade, se trouve un porche couvert, à côté duquel une petite porte d'entrée décorée de lanternes d'éclairage donne sur une rue secondaire non goudronnée d'une largeur de 7 m, puis un passage piéton d'une superficie de 68,055 m², revêtu de carreaux, comprenant un petit jardin planté de fleurs.

La superficie totale du terrain est de 600 m². Il est situé dans une zone à vocation résidentielle et comporte une construction de type villa moderne au rez-de-chaussée ainsi qu'un dépôt exploité comme cuisines et autres, dont le détail est comme suit :

La villa : d'une superficie approximative de 200 m², L'accès s'y fait par une porte en bois de couleur

marron de type fin. Elle se compose d'un salon doté de trois fenêtres, avec plafond en staff et sol en marbre, suivi d'un couloir, puis d'un séjour avec deux fenêtres, plafond en staff et sol en marbre, ensuite un second couloir, une salle d'eau équipée, et une cuisine aménagée de placards bas et d'un plan de travail recouvert de marbre importé, munie de deux fenêtres, d'une porte donnant sur le dépôt et d'une autre porte menant à un couloir conduisant à l'aile des chambres à coucher, dont le sol est en marbre Thala, le plafond en staff agréablement décoré de lanternes d'éclairage, et les murs revêtus de papier peint.

Cette aile se compose comme suit : un couloir doté d'une armoire murale, une porte menant à une salle de bain, une autre porte donnant sur une **chambre parentale** avec armoire murale et fenêtre, une **chambre d'enfants** avec fenêtre et armoire murale, puis un couloir, une salle de bain, et enfin une porte intérieure dans le couloir menant à une **chambre** dotée de deux fenêtres. Les plafonds des chambres sont en staff et les sols carrelés.

*Le dépôt** : d'une superficie de 46,46 m², équipé d'une armoire murale, d'un évier avec placards inférieurs, d'une porte, d'une fenêtre, et dont le sol est carrelé.

Devant le dépôt se trouve un espace couvert à ossature métallique d'une superficie de 23,4 m².

Il existe également un espace aménagé pour le barbecue, revêtu de céramique, comprenant un banc, un robinet, une citerne et des toilettes extérieures.

Le bien comporte un jardin planté d'arbres fruitiers. La villa est équipée du chauffage central, de l'énergie solaire, d'un système de surveillance et d'un système d'alarme.

* L'emplacement du bien est au-dessus de la moyenne.

* L'état général de la construction est bon : Il est doté de toutes les commodités nécessaires, essentielles et vitales, à l'exception du gaz naturel.

Le bien est limité du sud par El Agrebi, de l'ouest et du nord par un terrain nu, et de l'Est par la voie d'accès partiellement non revêtue. Et ce, conformément à ce qui est consigné dans le rapport d'expertise établi par l'expert judiciaire, Monsieur Mohamed Sallemi, en date du 10/6/2025

La mise à prix : 515.057.000 D frais en sus

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 14/01/2026 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax (2) sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X01634VEPA1

Adjudication

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme dont le siège est à l'avenue Mohamed V registre de commerce n°B176041996 représentée par Maître Imed Kahri, Avocat 35 avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Partie saisie : Mouldi Sfaxi demeurant au 4 rue essayadeen à Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Imed Kahri, avocat 35 avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Titre exécutif :

1. Nantissement à la limite de soixante dix sept mille dinars (77 000.000 D) et inscrit à la direction de l'immobilier Kasserine le 22/10/1998).

2. Nantissement à la limite de quinze mille quatre cent dinars (15.400.000 D) et inscrit à la direction de l'immobilier Kasserine le 22/10/1998).

3. Un avertissement signé par maître Rochdi Marwani daté le 7/7/2025 inscrit à la direction de l'immobilier Kasserine le 18/9/1998.

Propriété saisie : toute la propriété objet du titre 7706 Kasserine nommée boulangerie Edouleb superficie 210 mètres carrés rez-de-chaussée premier étage villa 130 mètres carrés constituée de 3 pièces cuisine toilette escalier balcon.

Mise à prix : 284760.000 D suivant le rapport établie par monsieur Lamjed Hizi et Hsan Fazii après la réduction de 40% - 6025.429D des frais judiciaires sans tenir compte des frais supplémentaires qui seront déterminés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu lundi le 5/1/2026 à partir de 9 h du matin à la salle de la saisie immobilière du tribunal de première instance de Kasserine.

Visite de la propriété : Tous les jours de la semaine ne peuvent participer à l'adjudication que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent en outre obtenir les autorisations requises.

Pour les renseignements consulter le cahier des charges du greffe du tribunal de première instance de Kasserine ou au bureau de l'avocat poursuivant.

2025404134VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 0908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à Etude Maître Olfa GHARBI 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

Société ALGO BIOTECH TUNISIE, SARL, identifiant unique n°1179013X (RC n°B2414222012 TPI Tunis2), ayant domicile élu au 10 rue du Kongo Sidi Fathallah 2023 Jebl Jelloud et au cabinet de Maître Hichem Zouaoui au 09 rue Bab Bnet Tunis (débitrice principale et hypothécaire).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa GHARBI, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils», sis au 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La totalité du terrain Agricole dénommée «Tayeb» objet de TF n°75934 Sidi Bouzid d'une superficie totale de 02 hectares 00 ares et 00 centiares situé à la Glouleb délégation de Regueb, gouvernorat de Sidi Bouzid, au Nord et à l'Est Mohamed Ben Ali Smoudi et à l'ouest Mouldi Ben Ali Smoudi et au Sud Sassi Ben Ali Smoudi, comprend un bâtiment au rez-de-chaussée d'une superficie de 120 m² entièrement construit et affecté à l'usage administratif et construite en briques cuites, carrelée enduite et couverte en béton armé et brique, comporte chambre de gardien d'une superficie de 16 m² construite en brique cuites enduite carrelée et couverte en béton armé et briques, 02 maisons plastiques d'une longueur de 60 m et d'une largeur de 8 m chacune, édifiées sur des structures métalliques et couvertes de plastique, chacune étant pourvue d'un bassin de stockage d'eau, couvert et protégé par un isolant.

Mise à prix : Deux cent mille huit cents dinars (200.800,000 Dinars) en plus des frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi le 5 janvier 2026 (5/01/2026) à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Sidi Bouzid au palais de justice de Sidi Bouzid.

La visite des lieux : La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2025404143VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Ayari Samir

Avocat près la cour de cassation

38 Avenue bab benat Tunis

Tél : 98.622.638

Matricule fiscal : 0981852 W

Poursuivant : Mohamed Mouldi Magtouf ayant son siège rue el Idrissi n°8 cité el Fateh Khaznadar Bardo Tunis.

Partie saisie : Hamda- Hamid et Leïla fils Hassen ben Hssine el Ferjani demeurant Hamam Jebli Hamem Gzez Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Samir Ayari Avocat près la cour de cassation 38 Avenue bab benat Tunis.

Désignation du bien à vendre :

Toute la propriété, qui est une pièce de terrain de forme polygonale, la pièce numéro 2, objet du dessin immobilier, numéro 588563 Nabeul, et l'arpenteur fait 822 mètres carrés, situé à Hammem al-jabali, Hammam al-Ghazaz, Kelibia, Nabeul, qui comprend des installations construites comprenant 2 maisons qui ont une entrée commune clôturer. Le premier est une résidence de 52 Mètres carrés comprend un studio, une chambre, une cuisine et un salon, et le second est une superficie de 73 mètres carrés. Il se compose d'une chambre, une cuisine et un salon au milieu. Des deux maisons se trouve un espace couvert, utilisant un jardin et une écurie en forme de cabane, un espace couvert comme abri pour les moutons.

Mise à prix : (169.424.000) outre les frais de poursuite judiciaires.

Date et lieu de la vente : Lundi 12/01/2026 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul à partir de 9h du matin.

La visite du lieu : toute la journée sur le lieu pour ample renseignement s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou rendre connaissance du cahier des charges déposés au greffe du tribunal.

Observation : toute personne veut participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix les étrangers doit être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2025404156VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Par décision du juge commissaire chargé du règlement des ordres et des distributions de deniers auprès du tribunal de première instance de Ben Arous, madame Nedra NFISSI, rendue le 3/12/2025 dans l'affaire le n°246/2025, il a été ordonné l'ouverture des procédures de distribution de la somme de 15.000,000 dinars, consignée à la trésorerie régionale des finances Ben Arous 1 selon l'attestation de consignation du 27/5/2025 et le reçu n°M022881 en date du 6/12/2024, représentant le prix de vente d'un fonds de commerce revenant à la débitrice société ATLAS RENT A CAR.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit dans les trente jours de la publication de cette annonce au JORT, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal

Les frais nécessaires seront avancés par le demandeur de la distribution.

Le présent avis a été rédigé conformément aux articles 466 et 468 du code de procédure civile et commerciale.

2025R03473VEPA2

Jugement de faillite

SOCIETE EVOLUTION ECONOMIQUE

Identifiant unique : 0004575 E

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Sousse sous le n°225 le 02/12/2025, il a été décidé la faillite de la société évolution économique, sis à rue Hedi Nouira route de Monastir Sousse. Il a été désigné le juge Madame Ahlem Arfaoui entant que Juge de faillite et Mr. Zied Ben Amor Syndic de faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce les créanciers doivent présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au Syndic de la faillite sis à Rue General Kefi Khezama Est Sousse (tél 29069245) et ce dans un délai de quinze jours à partir de la parution du présent avis.

2025S01620VEPA2

Clôture des opérations de liquidation de la Société DMO Consulting

Rue Bouali Lahouar - Hammam Sousse

MF : 1266340/y

En vertu de la décision prise par le tribunal de 1ère instance de Sousse2, en date du 26/11/2025, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation de la Société DMO Consulting sise à la rue Bouali Lahouar à Hammam Sousse et titulaire du matricule fiscal n°1266340/Y et ce, suite à la cessation de son activité.

2025S01625VEPA2

Avis aux créanciers

Affaire de distribution N°682

En date du 01/12/2025 le Juge Commissaire du tribunal de 1ère instance de Sfax a ordonné dans l'affaire n°682 l'ouverture de la procédure distributions de l'argent déposée à la caisse de Dépôt et de consignation sous le n°M036004 en date du 18/07/2016 d'un montant de 48.000,000 Dinars. Suite à la demande de distribution des deniers déposée par Maître Ennouri Ahmed pour le compte de la société Medimix, contre Moez Bousnina El Aidi et les autres créanciers déclarés à l'ordonnance sur requête de dépôt d'argents.

Et suivant l'article 468 du CPCC «Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

Cet avis est rédigé conformément aux articles 466 et 467 du CPCC.

2025X01629VEPA2

Changement et Nomination de liquidateur judiciaire

En vertu de la décision datée du 30/9/2025 émise par le président du tribunal de première instance de Siliana dans l'affaire n°203, il a été décidé la nomination de Mme Ouertani Awatef en qualité de liquidateur judiciaire de l'héritage du feu Mohamed Salah Yakoubi à titre de remplacer Mr Mohamed Mbarki pour continuer la mission de la liquidation.

Tous les créanciers doivent s'adresser au bureau du liquidateur judiciaire situé à l'immeuble Al-Fadaili 2ème étage bureau n°206 route mater, Km 7, Manouba / téléphone 29499486

2025404130VEPA2

Faillite

Société Manufacture Sachets et Filets

Société anonyme

IU : 0012342K

Suivant jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous N°777 en date du 25/11/2025, la Société Manufacture Sachets Et Filets MSF a été déclarée en faillite avec fixation de la date de sa cessation de paiement à partir du 3/3/2015 et la désignation de Mme SANA RABIE en tant que juge commissaire et M. Lotfi KHELIFI en tant que syndic de faillite.

Les créanciers de la Société MSF sont invités à remettre les preuves de leurs créances au syndic de faillite à son étude sise au 23 avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis - Belvédère 1002 dans un délai de 15 jours à partir de la parution du présent avis au JORT et ce, conformément aux articles 530 et 531 du code de commerce.

2025404132VEPA2

Nomination d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête rendue par le Tribunal de première instance d'Ariana en date du 25/11/2025, il a été décidé la nomination de Mr Seifeddine Sbai en tant que liquidateur de propriété commun représenté par l'appartement n°19 situé dans résidence folla, jardin Manzah 2 Ariana entre Mr Ahmed Zakhama titulaire de la cin n°05234827 et son ex-femme Mme Iheb Ibn Elarabi titulaire de la cin 07526694, tous les intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné au 19 rue Naplouse deuxième étage Tunis (tél : 92508028).

2025404137VEPA2

Règlement Judiciaire

Société de Production Eight Prod

24, Rue 8612 Charguia 1 2035 Cité El Khadra Tunis

IU : 1327665G

En application des articles 421 et 434 du code de commerce, monsieur le président du tribunal de première instance de Tunis, en vertu sa décision n°1067 en date du 02/12/2025, ordonne la soumission de la Société De Production Eight Prod à la procédure de règlement judiciaire et l'ouverture d'une période d'observation, la désignation de Mme Héla Ben Mansour juge commissaire et M Lotfi Khelifi en tant qu'administrateur judiciaire chargé de l'étude du plan de redressement présenté par ladite société.

En application de l'article 445 du code de commerce, les créanciers de la Société De Production Eight Prod sont invités à inscrire leurs créances appuyés de leurs justificatifs entre les mains de l'administrateur judiciaire M Lotfi Khelifi à son étude sis au 23

Avenue des Etats-Unis d'Amérique 3ème étage Tunis - Belvédère 1002 tél : 71- 842-870 et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et 60 jours pour les créanciers étrangers.

2025404138VEPA2

Faillite

Société «FANTASTIC MALL»

Siège social : Rue Al Mouemen Ibn Ali - Alain Savary Belvédère 1002 - Beb Bhar

Registre national des entreprises et identifiant unique : 1693124W

Suivant jugement du tribunal de première instance de Tunis I rendu en date du 19 juin 2025 dans l'affaire 1043 (redressement judiciaire), ayant constaté la cessation de paiement de la société «FANTASTIC MALL» de ses dettes à partir du 01 août 2024 il a été décidé la mise en faillite de ladite société, la désignation de Mr Mohamed Bachir Amri juge commissaire et Mr Jamel Eddine Ben Romdhane syndic de faillite en vue de procéder aux publications nécessaires et l'apposition des scellés, ainsi que l'insertion de son contenu au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux dont l'un en langue arabe et au registre national des entreprises et lui ordonne à mentionner ce jugement sur les titres fonciers relatifs aux biens immobiliers appartenant à la société débitrice, ainsi que sur les autres registres publics et l'inscription d'un gage hypothécaire au profit du groupe de créanciers.

Le tribunal ordonne en outre l'exécution provisoire de ce jugement sans tenir compte de l'appel.

Les créanciers de la société FANTASTIC MALL désignée ci-dessus, sont ainsi invités à soumettre leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau du syndic de faillite Monsieur Jamel Eddine Ben Romdhane, dans les délais légaux à compter de la date de parution de cette annonce soit directement contre décharge à son bureau sis au 10 rue Pierre de Coubertin immeuble CIL 1001 Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2025404142VEPA2

Clôture des travaux de Liquidation

N° de la CIN de la demanderesse de la liquidation : 09510850 du 27/07/2010

Le Liquidateur Ameur Mansour annonce que suivant la décision du juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Manouba en date du 11/11/2025, il a été décidé la clôture du dossier de la succession Mohamed Ben Brahim Najaai (dossier N°148) objet de l'ordonnance sur requête du 12/4/2022.

2025404144VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société KAMY SA

Identifiant unique : 0386456V

Le conseil d'administration de la société KAMY SA, dont l'identifiant unique est : 0386456V, convoque tous les actionnaires et tous les souscripteurs dans son capital social à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l'adresse suivante : N°8 Dar Tayeb avenue de la constitution 8000 Nabeul, et le lundi 29 décembre 2025 à 10h du matin, et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2023, 2024 et 2025
- Pouvoir pour établissement des formalités d'enregistrement et de dépôt au Registre National des Entreprises
- Questions diverses.

2025R03474SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHARI BEACH TABARKA

S.A au capital de 19.465.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 83623J/A/M/000

CNSS : 220950-81

Messieurs les actionnaires de la société Méhari Beach Tabarka sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 6 janvier 2026 à 11h00 au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024
- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024
- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2024
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Questions diverses.

2025404141SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

GRATING INDUSTRIES SA

Siège social : Avenue Kheireddine Pacha N°75 lot 13 DD I IDC lotissement Enassim Bourgel Tunis

Capital social : 2800.000 DT

Identifiant unique : 1393349 S

Messieurs les actionnaires de la Société GRATING INDUSTRIES SA sont convoqués par le Conseil d'administration à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 28 décembre 2025 à 10h au siège ATD SICAR sise à la rue du Lac Léman immeuble regency bloc A 2ème étage les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la modalité de convention de l'assemblée Générale ordinaire.

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2023 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice,

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2025,

4. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation des résultats,

7. Pouvoirs pour formalités.

Les documents sociaux (Rapport de gestion, Rapports du Conseil d'administration, états financiers et projets de résolutions sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant les heures de travail dans les délais règlementés.

2025404146SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

GRATING INDUSTRIES SA

Siège social : Avenue Kheireddine Pacha N°75 lot 13 DD IIDC lotissement Enassim Bourgel Tunis.

Capital social : 2 800.000 DT

Identifiant unique : 1393349 S

Messieurs les actionnaires de la Société GRATING INDUSTRIE sont convoqués par le Conseil d'administration à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 28 décembre 2025 à 13h au siège ATD SICAR sise à la rue du lac Léman immeuble regency bloc A 2ème étage les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la modalité de convention de l'assemblée Générale ordinaire.

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2024 et des rapports du Commissaire Aux Comptes pour le même exercice,

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2024,

4. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation des résultats,

7. Pouvoirs pour formalités,

Les documents sociaux (Rapport de gestion, Rapports du Conseil d'administration, états financiers et projets de résolutions sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant les heures de travail dans les délais règlementés.

2025404153SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

GRATING INDUSTRIES SA

Siège social : Avenue Kheireddine Pacha N°75 lot 13 DD IIDC lotissement Enassim Bourgel Tunis

Capital social : 2 800.000 DT

Identifiant unique : 1393349 S

Messieurs les actionnaires de la Société GRATING INDUSTRIE sont convoqués par le Conseil d'administration à assister à l'assemblée générale extraordinaire annuelle le 28 décembre 2025 à 11h au siège ATD SICAR sise à la rue du Lac Léman immeuble regency bloc A 2ème étage les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'approbation de la continuité de l'activité.

2. Changement de l'adresse du siège social.

2025404154SANB3

Autres sociétés

Convocation

STE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES NEAPOLIS

Cité des Artisans - ZI Dar Chaaben El Fehri 8011 - Nabeul

M.F : 1572860B/N/P/000

La société mutuelle de Base de services agricoles Néapolis invite tous ses adhérents à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 25/12/2025 à 10 heures du matin au siège social situé à cité des Artisans Dar Chaaben Elfehri Nabeul.

Ordre du jour :

1- Retrait d'un adhérent

2- Acceptation d'un nouvel adhérent.

2025R03478SODB3

Assemblée générale électorale

DE LA SOCIETE COOPERATIVE DES SERVICES AGRICOLES

"ELFAOUZ" CHORBANE (3ème fois)

Matricule fiscal : 025165EPM000

COMMUNIQUE

Le président de conseil d'administration de la Société Des Services Agricoles ELFAOUZ à Chorbane Invite tous les adhérents de la société d'assister aux travaux de l'assemblée générale électorale des années fiscales 2022/2023 qui se teindra le 24/12/2025 à 10 heures de matin dans le siège de la société à Chorbane dans le but de discuter l'ordre de travaux suivant :

- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

2025S01623SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Mr Ali Oun a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°21186 en date du 10

novembre 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à SBIKA du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de SBIKA. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de SBIKA ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr Nader Bouguerra a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°20318 en date du 28 octobre 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Nabech du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Kairouan Sud. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Kairouan Sud ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis d'enquête
(En application du décret du 30 Mai 1922)

Ministère de l'Industrie, des Mines Et de l'Energie

Dans le cadre de la réalisation du projet d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie (le projet "ELMED"), la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz projette de renforcer son réseau de transport d'électricité en réalisant une ligne électrique aérienne double terne d'une tension de 400 kilovolts, d'une longueur d'environ 51 km, reliant les deux postes de transformation Grombalia 2 au gouvernorat de Nabeul et Mornaguia au gouvernorat de Mannouba.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, aux sièges des gouvernorats de Nabeul, Zaghouan, Ben Arous et Mannouba à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2025R03475DIVD2

Avis

Ibtissem Msalmeni annonce la perte de propriété de son héritage du terrain de 2602 m² sis à la route de Tunis km 2.5 Sfax daté le 23/01/1941 par les notaires Omar Jerbi et Sadok Jbir et le 11/3/1943 par les notaires Ahmed Chihk Rouhou et Sadok Ktari et il veut avoir l'extrait de ses actes originaux. Tout contestant devra s'adresser au bureau de Fatma Chtourou Notaire sis à la rue Slaim Charfi Al Médina al Atika Sfax.

2025X01627DIVD2

Avis

Monsieur Faicel et Mme Wahida fils Mohamed Ben Ahmed Chakchouk avisent être propriétaire d'une construction composée de 3 chambres et une cuisine et un puit et un couloir et un espace Nord sise à la route Sidi Mansour Km 4 Sfax et que leur titre de propriété étant perdu et ils veulent en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2025X01632DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Jamel Eddine Ben Hamda Trakhani, titulaire de la carte d'identité nationale n°05140933, agissant pour le compte de son mandant Monsieur Al Arbi Ben Abderrahman Al Achi en vertu d'une procuration authentique établie le 7/8/2025, informe de la perte du titre de propriété n°09/85202 relatif aux parts de propriété appartenant à Monsieur Al Arbi Ben Abderrahman Al Achi dans l'immatriculation foncière n°84949 Ariana.

Cette perte est attestée par le certificat de perte n°1318, délivré par le Chef du poste de la Sûreté Nationale d'Ariana en date du 6/8/2025.

2025404149DIVD2

Perte des titres de propriété

Meherzia Bent Youssef Ben El Beji Trabelsi, en sa qualité de co-propriétaire, titulaire de la carte d'identité nationale n°08910343 délivrée le 26/10/2022, demeurant au 38 rue Mohamed Ali La Marsa, annonce la perte de deux titres de propriété : le premier porte le n°2425/2009 de l'immeuble objet du titre foncier n°32100 Ariana, le

deuxième porte le n°5379/2009 de l'immeuble objet du titre foncier n°48229 Ariana, et ce selon une déclaration sur l'honneur légalement signée le 24/10/2025.

2025404150DIVD2

Rectificatifs

Rectification d'erreur matérielle

SOCIETE Menuiserie Générale

Adresse : Route de l'Aéroport Km 4 Oued Chaabouni Sfax
Identifiant Unique N° : 1287917J

Par décisions du Président du tribunal de première instance de Sfax 2 en dates du 14, 21 et 28 juillet 2025, relatives au règlement judiciaire n°63, il a été autorisé l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire à l'encontre de la Société Menuiserie Générale, la nomination de l'expert Mokhlès Laajili en qualité d'administrateur judiciaire et la désignation du juge-commissaire de ce tribunal pour superviser la procédure.

Cette décision a été publiée, initialement, au Journal Officiel de la République Tunisienne n°115 du 8 août 2025 aux pages n°4075 et n°4076.

Et attendu qu'une erreur matérielle s'est produite dans cette publication concernant l'identifiant unique de la société.

- L'identifiant unique publié : 128791J

- L'identifiant unique correct : 1287917J.

2025X01623RECZ9